gués, ou à renouveler les produits des vaches laitières.

La paille de seigle est tellement utile qu'il arrive parfois qu'on en préfère la récolte à celle du grain même. On l'emploie généralement comme *litière.* — Dans beaucoup de lieux, on en fait un cas particulier pour affourrager les moutons, les vaches et les bœufs; — elle sert à faire des *liens*, des *paillassons;* — à remplir les *paillasses;* — à *garnir les chaises;* — à fabriquer des *chapeaux* communs; — enfin à former des *toitures* qui ne manquent ni de solidité ni de durée.

§ Ier. — Des variétés du seigle.

Le seigle a, comme le froment, les épillets solitaires sur chaque dent de l'axe central de l'épi, mais il en diffère en ce que ces mêmes épillets ne renferment que deux fleurs, qui portent une arête au sommet de la valve externe de leur balle; on trouve cependant accidentellement le rudiment stérile d'une 3e fleur.

On ne cultive qu'une espèce botanique de seigle. — Ses tiges, articulées et garnies de feuilles étroites, s'élèvent parfois au-delà de 6 pieds (2 mètres); — *l'épi* qu'elles portent à leur sommet est plus grêle que celui du froment, et entouré de barbes assez longues; — *ses épillets,* biflores, ont les valves garnies de cils rudes; ils sont accompagnés chacun de deux paillettes calicinales sétacées dont la longueur ne dépasse pas celle des fleurs.

Cette espèce a donné naissance, sous l'influence de la culture et des climats, à diverses variétés transmissibles par le semis, ou, en d'autres termes, à des races parmi lesquelles nous distinguons les suivantes :

1. *Le Seigle d automne* (*fig.* 550), qui est au seigle de printemps ce que les fromens d'hiver sont aux fromens marsais. Sur pied, on le reconnaît à sa végétation plus forte, à ses produits en tout plus abondans; — après la récolte, à la grosseur et au poids plus considérable de ses grains.

Fig. 550.



2. *Le Seigle de mars ou Trémois,* qui a la paille moins longue et plus fine que celui d'automne, et dont le grain est plus menu, quoique pesant et de bonne qualité. Diverses expériences positives de M. Tessier démontrent que cette variété, si on la sème en automne, perd d'année en année les faibles caractères qui la distinguent, et qu'elle reprend tous ceux de la race, ou plutôt de l'espèce hivernale.

3. *Le Seigle de la Saint-Jean,* qui se distingue des deux autres par la longueur de sa paille et de ses épis, par son grain un peu plus court que celui du seigle d'automne, et la propriété qu'il possède bien sensiblement de taller davantage et de mûrir plus tard. En Saxe, où on le cultive à la fois comme fourrage et pour son grain, on le sème, ainsi que l'indique son nom, vers la fin de juin; on le fauche en vert, ou on le fait pâturer depuis l'automne jusqu'aux approches du printemps, ce qui n'empêche pas de le moissonner l'été suivant. — Cependant, comme l'a fait observer ailleurs celui de nous qui a particulièrement contribué, dans ces derniers temps, à faire mieux connaître en France le seigle de la Saint-Jean (M. Vilmorin), cette époque de semaille n'est pas de rigueur, ce dernier pouvant être, aussi bien que notre espèce commune, semé à l'automne et mûrir en temps ordinaire, l'année d'après.— D'un autre côté, quelques essais ont paru établir que notre seigle d'hiver, comme l'espèce du Nord, peut en quelques circonstances être semé au milieu de l'été et donner des résultats analogues; en sorte que la différence entre les deux races, sous ce rapport, n'a pu être encore parfaitement établie. Ce qui est quant à présent bien constaté, c'est que le seigle de la Saint-Jean constitue une variété intéressante par sa grande vigueur, et qui mérite, à tous égards, d'être essayée comparativement avec notre espèce ordinaire, comme grain et comme fourrage. A raison de la petitesse de son grain et de la force des touffes, il demande environ 1/5 de semence de moins que le seigle commun.

Il est probable que la variété que Thaer a reçue des provinces russes des bords de la mer Baltique, et qu'il désignait sous le nom de *seigle à buisson,* diffère fort peu, si elle diffère réellement, de celle-ci. Voici ce qu'il en dit : « Elle résiste beaucoup mieux aux intempéries que les autres, elle talle davantage, ne verse pas si facilement, lors même qu'elle végète sur un sol très-riche, et, sur un terrain bon et bien ensemencé, elle donne toujours un plus haut produit; seulement, il faut absolument qu'elle soit en terre avant la fin de septembre. Si on la sème plus tard et sur du terrain tout-à-fait maigre, sans doute elle perd ses avantages. Elle pousse ses tiges, fleurit et mûrit sensiblement plus tard que le seigle ordinaire; pour pouvoir la récolter en même temps que l'autre, il faut la semer de très-bonne heure. Cette variété me paraît très-constante..... »

En résumé, on peut conclure de ce qui précède, que les races les plus tardives de seigle sont aussi les plus productives, et il est hors de doute que le seul changement de position peut leur faire acquérir ou perdre à la longue cette double propriété. Aussi remarque-t-on que sur les montagnes, notamment dans le Briançonnais, l'Auvergne, etc., où elles mûrissent plus tard que dans la plaine, elles ont une végétation plus forte, une paille plus abondante, des épis plus volumineux et des grains plus gros.

§ II.—Choix du terrain.

Le seigle est beaucoup moins exigeant que le froment, sur le choix des terrains. — On peut dire que tous ceux qui ne contiennent